

### ORIENTATION DE GESTION

Le FIA « MACIF ACTIONS PME-ETI ES » est un fonds nourricier du FCP MG EXPANSION FRANCE.

A ce titre, il est de même classification AMF que son OPCVM Maître « Actions Françaises » et est investi en totalité et en permanence dans les parts N dudit Fonds « MG EXPANSION France ».

La performance du Fonds sera inférieure à celle du Maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement, l'indicateur de référence et le profil de risque du FIA MACIF ACTIONS PME-ETI ES sont identiques à ceux du FCP Maître MG EXPANSION FRANCE.

#### Rappel des caractéristiques du Fonds Maître

Le FCP est éligible au PEA -au PEA/PME et au contrat DSK.

#### **Objectif de gestion**

Le FCP MG EXPANSION FRANCE est exposé sur le marché des petites et très petites capitalisations françaises.

#### **Indicateur de référence**

La performance du FCP ne peut être comparée à un indice étant donné que les valeurs le composant n'appartiennent pas pour leur très grande majorité à un indice.

#### **Stratégie de gestion**

De par la nature des investissements du FCP MG EXPANSION FRANCE, ce dernier adopte une politique de gestion de stock picking. En effet, son univers d'investissement est un segment qui regroupe des PME/ETI de petites capitalisations françaises plus risquées que des très grandes valeurs. Dans ce cadre, le Fonds s'intéresse principalement aux sociétés bénéficiaires et dont les projets de développement semblent réalistes. Ainsi, les valeurs technologiques déficitaires aux projets très ambitieux et/ou les valeurs à trop faible liquidité, dont les fortes variations de cours de Bourse sont souvent décorrélées de l'évolution de leurs résultats, sont sous-pondérées ou absentes du portefeuille.

Par ailleurs, du fait du très grand nombre de sociétés composant l'univers d'étude des PME/ETI, le FCP MG EXPANSION FRANCE concentre ses investissements sur des capitalisations boursières répondant entre autres à un certain nombre de critères préalables d'éligibilité que sont le flottant, les volumes échangés (liquidité) et le fait d'être suivi par au moins un ou plusieurs courtiers.

*Le gérant réalise une analyse fondamentale de chaque société. Les critères retenus peuvent être quantitatifs, aussi bien de type « croissance » comme la croissance des ventes, la croissance des bénéfices, et/ou de type « value » comme un titre qui se traite sur un ratio prix de l'action/bénéfices par action faible en absolu ou avec une décote par rapport à son secteur, ou bien un titre qui présente un fort rendement du dividende. Les critères qualitatifs, comme la qualité perçue du management, et/ou la pertinence de la stratégie suivie par la société sont aussi évalués, cette étape est souvent, mais pas de façon systématique, réalisée à travers une réunion avec les dirigeants de la société.*

*Du fait de son éligibilité au contrat DSK, les actifs de MG EXPANSION FRANCE sont exposés en permanence à hauteur de 75 % au moins en titres de capital de petites et très petites capitalisations françaises inférieures à 150 millions d'euros à l'achat et émises par des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale, à l'exception des activités bancaire, financières, d'assurances, de gestion ou de location d'immeubles. Le présent OPCVM, susceptible de servir de support à un contrat d'assurance vie libellé en unités de compte, en raison de ses caractéristiques, peut présenter des risques pour l'investisseur.*

*Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, le Fonds ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.*

*Le Fonds est également éligible au PEA-PME et doit détenir des actions de sociétés de moins de 5000 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le Fonds, et non en cours de vie.*

*Le Fonds pourra également investir en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Les titres de créance et instruments du marché monétaire détenus en portefeuille seront émis en euro ou autres devises européennes. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon la politique de notation mise en place par la société de gestion.*

*Les instruments sont des titres obligataires ou monétaires représentants de la dette publique française.*

Le Fonds pourra réaliser sa stratégie à travers des OPC de type monétaires ou OPC actions (de petites et moyennes capitalisations). Aussi, le Fonds pourra investir jusqu'à 50% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement.

A l'intérieur de cette limite, le Fonds pourra détenir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions d'autres FIA français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions suivantes :

1. Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM coordonnés et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie ;
2. Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM coordonnés ;
3. Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés ;
4. Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif net en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Le FCP pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice CAC40. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

### **Profil des risques**

Le profil de risque du Fonds nourricier est identique au profil de risque de l'OPCVM maître, le Fonds MG EXPANSION FRANCE comme défini ci-dessous.

#### **Profil de risque du Fonds Maître**

Au travers du FCP MG EXPANSION FRANCE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

##### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

##### Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes.

La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

##### Risque action

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser. De plus, le Fonds sera exposé sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

##### Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

##### Risque de crédit

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative".

##### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Et accessoirement (résiduel) :

##### Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS**

#### Pour le Fonds Nourricier MACIF Actions PME-ETI ES

Néant.

#### Pour le Fonds Maître MG Expansion France – Parts N

Néant.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Pour le Fonds Nourricier MACIF Actions PME-ETI ES

Néant.

Pour le Fonds Maître MG Expansion France – Parts N

Néant.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Pour le Fonds Nourricier MACIF Actions PME-ETI ES

Néant.

Pour le Fonds Maître MG Expansion France – Parts N

Néant.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2018 au 28/06/2019 le FCPE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	-
Autres actifs détenus par l'OPC	2 570 097,00
Total des actifs détenus par l'OPC	2 570 097,00
Comptes financiers	-191,69
Instruments financiers et Dettes	-2 131,88
Total des passifs	-2 323,57
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>2 567 773,43</b>

## Evolution de l'actif net

	28/06/2019	31/12/2018	29/12/2017 <sup>(1)</sup>	28/04/2017 <sup>(2)</sup>
<b>ACTIF NET</b>				
en EUR	2 567 773,43	2 109 664,50	1 055 803,42	68,16
<b>Nombre de titres</b>				
Parts	29 598,3831	26 672,8600	9 636,3306	0,6816
<b>Valeur liquidative unitaire</b>				
en EUR	86,75	79,09	109,56	100,00
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>				
en EUR	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>				
en EUR	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>				
en EUR	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>				
en EUR	-	-2,00	-0,36	-

(1) Premier exercice

(2) Date de création

## Inventaire du portefeuille au 28 juin 2019

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>			-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			2 570 097,00	100,09

## Inventaire du portefeuille au 28 juin 2019 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 570 097,00	100,09
MG EXPANSION FRANCE N	EUR	18 513,8813	2 570 097,00	100,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			-	-
<b>Dettes</b>			-2 131,88	-0,08
<b>Comptes financiers</b>			-191,69	-0,01
<b>ACTIF NET</b>			<b>2 567 773,43</b>	<b>100,00</b>

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
OPC à capital variable	369 482,19	136 312,03

**Promoteurs :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Société de Gestion :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Dépositaire et Conservateur :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris  
**Gestion administrative et comptable :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris